

Délibération du Conseil d'Administration N°2021-94-8

***Organisation de la Conférence de la 15<sup>ème</sup> International Forum on Urbanism (IFoU) à l'ENSAP Bordeaux***

Vu l'avis relatif au soutien à l'organisation de la Conférence de la 15<sup>ème</sup> International Forum on Urbanism (IFoU) à l'ENSAP Bordeaux du CPS du 10 juin 2021.

Le conseil d'administration

DÉLIBÈRE

**Article I.**

L'ENSAP Bordeaux accueille la 15<sup>ème</sup> conférence internationale d'urbanisme IFOU (International Forum Of Urbanism) les 29, 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2022.

**Article II.**

La présente délibération est transmise au ministère de la culture et entre en vigueur 15 jours après sa réception, sous réserve qu'il n'y soit pas fait opposition dans ce délai. Elle est publiée sur le site internet de l'ENSAP Bordeaux, dans l'espace dédié aux actes à caractère réglementaires.

Fait à Talence, le 12 octobre 2021

Le président du CA,

Jean-Jacques Soulas

